

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un groupe
de M^r Vander Stappen (Les lutteurs)

N^o 3472.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

Bruxelles, 28 Juillet 1892

à M^{re} le Ministre des
Intérieurs &c

3472.

D'après le ^{desir} ~~voeu~~ exprimé
par votre dépêche du
25 de ce mois, chef ~~de~~ des
Beaux-Arts, N^o 24475,
nous avons examiné le
groupe de l'œuvre ~~de~~ M^{re}
Vanderstappen sollicité
la Commande en bronze.

La Commission a été
unanime à apprécier les
mérites incontestables de cette
œuvre remarquable et elle
ne peut qu'engager le
Gouvernement à accueillir
favorablement la demande
de M^{re} Vanderstappen.

Si ce groupe n'était
pas destiné à la décoration
d'une promenade publique
nous n'hésiterions pas, M^{lle} la
Ministre, à vous proposer
de le faire figurer dans la
Galerie des Sculpteurs du
Musée de l'État. C'en est occupé
une place importante.

Très
v^{re}

Le Président

Le Secrétaire

HK

L. Fiti

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.
—
ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le 25 juillet 1892.

allegant

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
3472

N^o 24675

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

—
ANNEXE
—

SOMMAIRE.

3472

Messieurs,

M. Vanderstappen, qui a terminé le modèle d'un groupe de lutteurs, sollicité du Gouvernement, la commande, pour la décoration d'une promenade publique de Bruxelles, d'une reproduction en bronze de son œuvre.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir déléguer des membres de votre commission, à l'effet d'aller examiner le travail de l'artiste et de m'en faire connaître leur sentiment.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. Buel

A la Commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture.